

# POUR

une **augmentation substantielle**  
du **salaire minimum**

Le **VRAI** du **FAUX** sur les négociations concernant le salaire minimum



**FGTB**

*Ensemble, on est plus forts*

## **La FGTB continue d'exiger une augmentation substantielle du salaire minimum**

**10 ans ! Cela fait 10 années que les travailleurs n'ont pas vu augmenter leur salaire minimum hors indexation.** Aujourd'hui, le salaire minimum interprofessionnel est d'à peine 9,68 € brut/heure (soit 1.592 € brut/mois pour un travailleur isolé à temps plein). En 20 ans, le salaire minimum n'a augmenté que 3,5 % (sans compter l'indexation) alors qu'en 1 an à peine les revenus des dirigeants des grandes entreprises ont augmenté de 13 % ! Les moyens sont donc là. La FGTB souhaitait que l'AIP 2019-2020 constitue une première étape importante vers un salaire minimum décent.

Pour la FGTB, il était temps que les travailleurs rémunérés au salaire minimum ne soient plus les oubliés des négociations interprofessionnelles.

Dans ce cadre, la FGTB se bat pour une augmentation du salaire minimum à 14 €/heure (soit 2.300€/mois).

### **10 cents d'augmentation : une aumône !**

En mars, la FGTB a finalement décidé de rejeter le projet d'AIP. En effet, les augmentations de pouvoir d'achat qui y était repris ont été jugées insuffisantes et l'augmentation du salaire minimum d'à peine 10 centimes de l'heure considérée comme un véritable affront.

L'AIP enterré, la FGTB a tout fait pour que les négociations se poursuivent afin d'augmenter substantiellement le salaire minimum. Forts de votre soutien, nous avons remis les autres interlocuteurs sociaux autour de la table et exigé une revalorisation sérieuse du salaire minimum.

### **La réponse... UNE NOUVELLE GIFLE !**

Plus de 60 000 travailleurs doivent vivre avec ce salaire minimum. En outre, 250.000 Belges ont un emploi mais sont toujours en situation de pauvreté et le nombre de travailleurs pauvres a augmenté de plus de 16 % au cours des 10 dernières années. En plus, de nombreux travailleurs vivent à la limite ou n'arrivent tout simplement plus à joindre les deux bouts. Les organisations patronales n'ont fait AUCUN EFFORT au-delà du 1,1 % d'augmentation du salaire minimum soit... 10 centimes de l'heure !

Après des semaines de négociations, ils n'étaient tout simplement pas prêts à prendre des engagements sérieux permettant d'augmenter de manière significative, en plus des 1,1 % prévus, le salaire minimum interprofessionnel à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020. Pire, ceux-ci souhaitent que la collectivité, nous tous, assumions la totalité du coût de cette augmentation en amputant notre sécurité sociale. Augmenter oui, à condition que ce soit les travailleurs et la collectivité qui assument les coûts !

La FGTB est donc restée cohérente et a refusé de signer le projet de CCT augmentant le salaire minimum interprofessionnel à partir du 1<sup>er</sup> juillet de 10 cents/heure. Nous exigeons maintenant que les négociations puissent rapidement reprendre dans les semaines et mois à venir et que les organisations patronales assument leurs responsabilités.

La FGTB continuera de se battre pour ceux que patrons et gouvernement refusent d'entendre. Nous continuerons à exiger que l'on porte le salaire minimum à 14 €/heure (ou 2.300 €/mois).



**PARCE QUE NOUS VOUS LE DEVONS !  
PARCE QUE VOUS LE MÉRITEZ !**

**ENSEMBLE, CONTINUONS LE COMBAT !**